

ment, et le voilà prêt à devenir ministre. Il peut prétendre à tout. Ces hommes-là sont rares. Au commencement, ils ne font pas de bruit, mais arrive leur jour, ils savent bien prendre leur place. —Entre Ducrocq et lui, c'est un compte de profits et pertes, dis-je pour résumer la conversation.

FIN

Mardi, 20 Juillet 1880

SOMMAIRE

SUCRE DE BETTERAVE ET PHOSPHATE. LES JESUITES. BONS JOUS. LEGISLATURE DE QUEBEC. DISCOURS DE M. CHESNELONG. REVUE DE M. CHESNELONG. COLONIES DE HOTEL. A TRAVERS OTTAWA. MARCHES D'OTTAWA. MARCHES ET ETENDUES. FÉLICITATIONS—PROFITS ET PERTES: Par Ben Jamin Sullis.

SUCRE DE BETTERAVE ET PHOSPHATE

A la séance de jeudi, M. Joly a proposé une adresse priant Son Honneur le lieutenant-gouverneur de transmettre à Son Excellence le gouverneur-général, une résolution demandant une exemption des droits d'accise, durant la période de dix années, pour nos manufactures de sucre de betterave.

Il est maintenant certain, dit le Canadien, que cette industrie sera bientôt définitivement fondée dans cette province. Une compagnie de Farnham, comté de Missisquoi, a rempli toutes les conditions exigées par le gouvernement pour avoir droit au crédit voté par la Chambre. Les travaux, assure-t-on, seront commencés dans délai.

Une autre manufacture, selon toutes les apparences, sera établie à Berthier (en haut). Des capitalistes français veulent placer des sommes considérables dans cette industrie, si facile à asséoir sur des bases sôres dans notre province.

Une autre question importante pour nous, c'est celle de l'exploitation des mines de phosphate. Ce sont encore des capitalistes français qui désirent donner un essor vigoureux à cette industrie. Ils sont entrés en négociations avec le gouvernement, et sont prêts, à dit le premier ministre, à s'engager à exporter de la province de Québec en France, au moins vingt mille tonnes de phosphate par année. Ce trafic exigera une ligne de steamers entre Montréal et Québec, en été, et Halifax en hiver, et un port français. Le cabinet a demandé au gouvernement fédéral un crédit en faveur de cette ligne, si les arrangements commencés se complètent heureusement. Sa proposition a été bien accueillie.

Si tous ces projets se réalisent, nous aurons beaucoup fait pour développer nos relations commerciales avec la France. Elle fournira ses capitaux à nos industries, et ouvrira son marché à quelques-uns de nos produits.

LES JESUITES

La presse anglaise émet son opinion à propos de la persécution des Jésuites en France.

Voici comment le Times apprécie la journée du 30 juin, à Paris:

«...Telles sont les victoires remportées par la République, aujourd'hui; victoires sur des hommes désarmés et, dans beaucoup de cas, âgés. Ses adversaires ont maintenant la chance d'avoir tourné contre elle tous les atholiques et les esprits mondés. Le gouvernement n'a jamais dit se mettre dans cette position. Il n'aurait jamais dû proposer un article dont le rejet incita la Chambre à demander un équivalent, et il n'aurait jamais dû faire revivre des débats moisés en dehors de toute harmonie avec l'esprit de notre âge. Il n'aurait jamais dû démentir ses professions de foi de liberté en appliquant des lois tombées en désuétude à des communautés incapables de se défendre, sinon en faisant appel à l'opinion publique. La dispersion des Jésuites est un acte de despotisme, et si la République ressuscite les lois violant la liberté personnelle, elle n'est plus que la substitution de la tyrannie de la multitude à la tyrannie d'un individu. Rappel de vieilles lois dans le but d'opprimer des citoyens innocents est chose pire que d'un voler de nouvelles, et la prétention est pire que les moyens.

«Pourquoi les Jésuites sont-ils expulsés? Parce que leur enseignement est contraire au système actuel de la République. Une telle théorie est monstrueuse. C'est plus que la confiscation d'une liberté, c'est la confiscation de la plus chère des libertés, la liberté de conscience. Jusqu'au dernier moment, personne n'aurait cru à ce qui s'est passé. On croyait qu'un Jésuite serait donné aux Jésuites de se dispenser; sur leurs vertus, les tribunaux essentés appelés à juger. Mais jamais, dans ce pays si sensible aux questions de

forme, on n'eût cru que, au milieu d'une tranquillité sociale apparente, pour se rendre agréable à la lie de la nation (to the drag of the nation) et pour gagner l'approbation des orateurs de la population en délire, irait jusqu'à croch-ter ses portes. «Il y a quelque chose en cela qui n'est pas français», me disait un homme du peuple; «c'était réellement le sentiment de la foule rue de Sèvres stupéfiée par de tels procédés. En province, les effets seront plus grands encore. La France sera divisée en deux camps, séparés par un abîme infranchissable.»

Le Standard n'est pas moins sévère: «Le gouvernement, à moins d'être affligé d'une somme extraordinaire d'infatuation, doit maintenant savoir par le sentiment public à Paris que les décrets du 29 mars étaient une méprise et que leur exécution manu militari est le coup le plus cruel qui ait encore été porté aux institutions républicaines qui, depuis le mois de janvier 1879, semblaient fonctionner dans le calme.

«Le crois que la République a fait une bêtise; telle est la remarque que j'ai entendue faire par beaucoup de républicains éclairés aujourd'hui même.

«Mon opinion est que c'est quelque chose de plus qu'une bêtise. En effet, le gouvernement a rendu possible, dans les rues de Paris, le cri de: «Vivent les Jésuites!»

«Sans doute, en d'autres temps, les Jésuites avaient des amis, mais des manifestations faites en leur faveur par des milliers de personnes ne se seraient pas produites impunément. L'éviction administrative qui frappe des citoyens français, lesquels n'ont commis aucun crime, que l'on dépouille de leurs droits politiques, non en vertu d'une loi spéciale, mais par un décret administratif, frappe les républicains eux-mêmes comme étant chose illicite de la part d'un gouvernement dont la raison d'être est la liberté absolue et qui professe le désir de supprimer tous les souvenirs irritants en amnistiant les communistes.»

Voici ce que nous lisons dans la Tribune de New-York, journal protestant:

«On prétend qu'il va bientôt nous arriver de France des prêtres, des religieux et des instituteurs cléricaux, autrement dit «des Frères»; disons-leur par avance qu'ils seront les bienvenus. L'exode d'une partie du clergé français en Amérique ne pourra que nous faire plaisir. En 1793, nous avons reçu les prêtres français qui fuyaient la persécution; ce n'est pas en 1880 qu'on nous trouverait moins hospitaliers. L'arrivée des Frères enseignants nous causerait une satisfaction particulière; nos écoles sont bien tenues, mais les exigences croissantes des maîtres, des professeurs, des instituteurs et des institutrices deviendraient, à la longue, intolérables, et un peu de concurrence à bon marché ne serait pas inutile. Des hommes très-bonne, qui ont dans la vie d'autre but que d'enseigner la jeunesse, que les préoccupations de la famille ne rendent nullement exigeants pour les honoraires et qui se contenteraient de 250 dollars par année, seraient une trouvaille précieuse; et, dans nos immenses territoires du Far West, il y a encore bon nombre de tribus sauvages qu'il faudrait mieux civiliser que de détruire à l'aide de ces auxiliaires néfastes: la carabine et l'eau-de-vie; l'expérience a prouvé que personne n'égalait les prêtres catholiques dans l'apostolat civilisateur de ces tribus. Lorsqu'en 1847, après les victoires du général Scott et du général Taylor sur les Mexicains, le colonel Kearney prit, pour nous, possession de la Californie avec une simple poignée d'hommes, comment se fait-il que les Indiens lui aient offert si peu de résistance? C'est que, grâce aux présidents, aux missions et aux Jésuites, ils se trouvaient naturellement disposés à recevoir les chrétiens comme des frères.»

LEGISLATURE DE QUEBEC

Quebec, 19 juillet. Dans le Conseil législatif, aujourd'hui, l'amendement de M. Lavolette au bill de la compagnie du chemin de fer et du tunnel de la rive sud a été lu par le président de la troisième lecture du bill fut adoptée sur la même division.

Dans l'Assemblée législative, après les affaires de routine, M. Robertson propose que la chambre se forme en comité sur le bill des licences, afin qu'il puisse lui faire certains amendements qui ont été suggérés par la chambre se forme en comité et adopte ces amendements.

M. Flynn propose que la chambre se forme en comité sur son bill des mines. Il explique au long les détails de ce bill, surtout en ce qui a trait à l'exploitation sur des terrains privés.

M. Irvine, à qui M. Flynn avait souvent fait allusion dans le cours de ses explications, lui répond par un brillant discours qui dure jusqu'à six heures.

À 7 heures et demie la chambre ayant repris sa séance, M. Robertson propose la réception du rapport du comité de toute la chambre sur le bill des licences.

Un amendement à l'effet de renvoyer le bill de nouveau au comité de toute la chambre, dans le but de l'amendement en déclarant que les électeurs dans une division de ville ne signent pas plus qu'une pétition pour licences d'auberge, est rejeté par une division de 24 contre 19. MM. Tallon et Beaubien votent avec la majorité.

Le bill est alors lu une troisième fois et adopté.

M. Irvine reprend son discours, interrompu par l'ajournement de la chambre à 6 heures, sur le bill des mines.

La chambre se forme en comité sur le bill et lui fait subir plusieurs amendements. À 11 heures 30 m, le bill est rapporté et la chambre s'ajourne.

—On dit qu'il y a un grand nombre de cabarets vendant des boissons sans licence dans le township de Nepean.

DISCOURS DE M. CHESNELONG

An sujet des décrets contre les ordres religieux en France.

C'est d'abord le vœu de pauvreté. Ce mot de vœu de pauvreté fait sourire les contradicteurs. Ils ont de singulières ironies pour la pauvreté des religieux. Ah! oui, les religieux blâment des chapelles, ils fondent des maisons, ils luttent pied à pied sur le terrain de l'enseignement contre la toute-puissance du budget de l'Etat, et quelquefois ils la tiennent en échec. Cela est vrai. Mais attendez. Ils ont pour logement une cellule, pour mobilier une chaise de paille et une table de bois, surmontée de l'images de Christ; ils vivent à cinquante centimes par jour et n'ont d'autre vêtement que l'habit de pénitence et du sacrifice. C'est ainsi que la richesse de leur œuvre est faite de leur pauvreté volontaire. (Applaudissements.)

Vous riez de cela, libre-penseurs, sourd de l'âme, et vous ne voyez pas que c'est de l'héroïsme.

Et puis, il y a le grand problème de la pauvreté qui se pose toujours dans les sociétés humaines. —Il y aura toujours des pauvres parmi vous, a dit Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et bien, les chrétiens n'ont pas voulu se laisser aller à la pauvreté; ils l'ont voulu honorer, la relever, la consacrer, la rendre digne de Dieu. Bossuet, parlant devant la cour de Louis XIV, a prononcé sur l'émigration de la pauvreté l'un de ses plus éloquentes discours.

«Que fait le christianisme pour sauvegarder cette âme qui est la pauvre? Il a créé la pauvreté volontaire; il a fait de la pauvreté une vocation, un honneur, une vertu.

«Ah! messieurs, quand vous rencontrez dans la rue le capucin avec sa robe de bure, ou la petite sœur de charité tenant à la main son humble panier, saluez-le avec respect. (Bravos prolongés.)

«Et le vœu de chasteté? Celui-là n'est pas particulier aux religieux, il s'étend à tous les prêtres. Mais c'est la merveille des merveilles! N'avez-vous jamais assisté à une consécration sacerdotale? Quand on voit la jeunesse toute entière, dans l'âge, dans l'effervescence des passions, se coucher sur le pavé du temple, puis se relever pour aller recevoir du pontife l'onction qui le sacré pour la virginité et le sacerdoce, on ne peut se défendre d'une admiration et d'une confiance profonde. (Applaudissements prolongés.)

«Il y a des prêtres qui sont infidèles à leur vœu. Oui, il y en a; mais combien sont-ils? Si les taches apparaissent, c'est que la robe est blanche et pure. (Bravos répétés.)

«Messieurs, si vous êtes chrétiens, passez sur elle sans en tenir l'immortelle pureté. (Applaudissements.)

«Mais d'ailleurs, est-ce qu'il n'y a pas dans cette institution un immense bienfait social? C'est la virginité sacerdotale, songez-y bien, qui a fait de nous des hommes chrétiens; elles ont eu, ces nations, des faiblesses et des défaillances, mais elles ne sont jamais tombées dans ces dégradations sans nom qui avaient déshonoré la fin des nations païennes et qui hâtent aujourd'hui la décadence des nations modernes. Oh! si vous plaiguez le pas du vœu de chasteté, regardez les prêtres: c'est à lui que vous devez, suivant l'éloquente parole de P. Lacordaire, d'être des Français et de ne pas être des Turcs. (Salve d'applaudissements.)

«Mais d'ailleurs, est-ce que l'obéissance n'est pas la base de toutes les vertus? C'est l'obéissance au devoir qui fait l'honnête homme; c'est l'obéissance aux lois du pays qui fait le bon citoyen; c'est l'obéissance à la loi de Dieu qui fait le chrétien. C'est l'obéissance à l'autorité infaillible du Pape et de l'Eglise qui fait le catholique. (Vifs applaudissements.)

«On dit quelquefois que cette obéissance du catholique est une abdication de sa dignité et de sa liberté. Comme on se trompe, messieurs! Ne jamais se courber, dans l'ordre des vérités qui tiennent à la conscience, sous les injonctions d'un pouvoir humain, quel qu'il soit; ne jamais relever, dans ces régions intimes et supérieures de l'âme, que de Dieu et de ceux à qui Dieu a confié la garde de sa parole, ce n'est pas se déchoir, c'est grandir; c'est, par une obéissance qui relève, conquérir la plénitude de sa dignité et de sa liberté. C'est, pour tout dire d'un mot, s'incliner devant Dieu, afin de savoir à besoin se tenir debout devant les hommes. (Bravos.)

«Permettez-vous d'ajouter que c'est l'obéissance aux principes du droit et de la justice qui fait l'homme d'Etat? Sans cette obéissance, l'homme d'Etat n'est qu'un despote. Il y a des despotes de toutes les tailles: il y en a de grands et il y en a de mesquins; il y en a de terribles et il y en a de ridicules. (Rires et applaud.)

«Et quand le despotisme se double de médiocrité, il n'est pas moins odieux. (Applaudissements.) Il est seulement plus humiliant pour la dignité de la nature humaine. (Bravos.)

«Mais il y a deux professions qui exigent une obéissance plus complète, plus absolue et que l'héroïsme et qui sont nécessaires: j'entends parler du soldat et du prêtre.

«Et ici, messieurs, je me reviens à

DISCOURS DE M. CHESNELONG

An sujet des décrets contre les ordres religieux en France.

«Le soldat, il y a à un poste à défendre. Le salut de l'armée en dépend. Vous mourrez tous plutôt que de l'abandonner.

«Le soldat obéit et meurt.

«Voilà l'obéissance militaire. (Vifs applaudissements.)

«Religieux, il y a à bas, au bout du monde, des âmes inconcues à sauver. Prends ton bâton de missionnaire et va, la croix de Jésus-Christ à la main et son amour dans le cœur, à cet apostolat qui sera un martyre.

«Le religieux obéit, il s'exile et il meurt.

«Voilà l'obéissance religieuse. (Salve de bravos.)

«Inclinez-vous, messieurs, et saluez de nos respects ces fibres obéissantes. Nous sommes ici au sommet de la vertu, du sacrifice et de l'honneur. (Vifs applaudissements.)

«C'est à ces vœux que l'on s'attaque. Mais enfin, messieurs, nous sommes en terre chrétienne; nous ne reconnaissons le Crucifix du Calvaire pour notre Dieu et notre Maître. Mais notre devoir, c'est de le connaître; notre honneur, c'est de l'aimer; notre liberté, c'est de suivre sa loi.

«Mais il y a le grand problème de la pauvreté qui se pose toujours dans les sociétés humaines. —Il y aura toujours des pauvres parmi vous, a dit Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et bien, les chrétiens n'ont pas voulu se laisser aller à la pauvreté; ils l'ont voulu honorer, la relever, la consacrer, la rendre digne de Dieu.

«Ah! messieurs, quand vous rencontrez dans la rue le capucin avec sa robe de bure, ou la petite sœur de charité tenant à la main son humble panier, saluez-le avec respect. (Bravos prolongés.)

«Et le vœu de chasteté? Celui-là n'est pas particulier aux religieux, il s'étend à tous les prêtres. Mais c'est la merveille des merveilles! N'avez-vous jamais assisté à une consécration sacerdotale? Quand on voit la jeunesse toute entière, dans l'âge, dans l'effervescence des passions, se coucher sur le pavé du temple, puis se relever pour aller recevoir du pontife l'onction qui le sacré pour la virginité et le sacerdoce, on ne peut se défendre d'une admiration et d'une confiance profonde. (Applaudissements prolongés.)

«Il y a des prêtres qui sont infidèles à leur vœu. Oui, il y en a; mais combien sont-ils? Si les taches apparaissent, c'est que la robe est blanche et pure. (Bravos répétés.)

«Messieurs, si vous êtes chrétiens, passez sur elle sans en tenir l'immortelle pureté. (Applaudissements.)

«Mais d'ailleurs, est-ce qu'il n'y a pas dans cette institution un immense bienfait social? C'est la virginité sacerdotale, songez-y bien, qui a fait de nous des hommes chrétiens; elles ont eu, ces nations, des faiblesses et des défaillances, mais elles ne sont jamais tombées dans ces dégradations sans nom qui avaient déshonoré la fin des nations païennes et qui hâtent aujourd'hui la décadence des nations modernes. Oh! si vous plaiguez le pas du vœu de chasteté, regardez les prêtres: c'est à lui que vous devez, suivant l'éloquente parole de P. Lacordaire, d'être des Français et de ne pas être des Turcs. (Salve d'applaudissements.)

«Mais d'ailleurs, est-ce que l'obéissance n'est pas la base de toutes les vertus? C'est l'obéissance au devoir qui fait l'honnête homme; c'est l'obéissance aux lois du pays qui fait le bon citoyen; c'est l'obéissance à la loi de Dieu qui fait le chrétien. C'est l'obéissance à l'autorité infaillible du Pape et de l'Eglise qui fait le catholique. (Vifs applaudissements.)

«On dit quelquefois que cette obéissance du catholique est une abdication de sa dignité et de sa liberté. Comme on se trompe, messieurs! Ne jamais se courber, dans l'ordre des vérités qui tiennent à la conscience, sous les injonctions d'un pouvoir humain, quel qu'il soit; ne jamais relever, dans ces régions intimes et supérieures de l'âme, que de Dieu et de ceux à qui Dieu a confié la garde de sa parole, ce n'est pas se déchoir, c'est grandir; c'est, par une obéissance qui relève, conquérir la plénitude de sa dignité et de sa liberté. C'est, pour tout dire d'un mot, s'incliner devant Dieu, afin de savoir à besoin se tenir debout devant les hommes. (Bravos.)

«Permettez-vous d'ajouter que c'est l'obéissance aux principes du droit et de la justice qui fait l'homme d'Etat? Sans cette obéissance, l'homme d'Etat n'est qu'un despote. Il y a des despotes de toutes les tailles: il y en a de grands et il y en a de mesquins; il y en a de terribles et il y en a de ridicules. (Rires et applaud.)

DISCOURS DE M. CHESNELONG

An sujet des décrets contre les ordres religieux en France.

«Le soldat, il y a à un poste à défendre. Le salut de l'armée en dépend. Vous mourrez tous plutôt que de l'abandonner.

«Le soldat obéit et meurt.

«Voilà l'obéissance militaire. (Vifs applaudissements.)

«Religieux, il y a à bas, au bout du monde, des âmes inconcues à sauver. Prends ton bâton de missionnaire et va, la croix de Jésus-Christ à la main et son amour dans le cœur, à cet apostolat qui sera un martyre.

«Le religieux obéit, il s'exile et il meurt.

«Voilà l'obéissance religieuse. (Salve de bravos.)

«Inclinez-vous, messieurs, et saluez de nos respects ces fibres obéissantes. Nous sommes ici au sommet de la vertu, du sacrifice et de l'honneur. (Vifs applaudissements.)

«C'est à ces vœux que l'on s'attaque. Mais enfin, messieurs, nous sommes en terre chrétienne; nous ne reconnaissons le Crucifix du Calvaire pour notre Dieu et notre Maître. Mais notre devoir, c'est de le connaître; notre honneur, c'est de l'aimer; notre liberté, c'est de suivre sa loi.

«Mais il y a le grand problème de la pauvreté qui se pose toujours dans les sociétés humaines. —Il y aura toujours des pauvres parmi vous, a dit Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et bien, les chrétiens n'ont pas voulu se laisser aller à la pauvreté; ils l'ont voulu honorer, la relever, la consacrer, la rendre digne de Dieu.

«Ah! messieurs, quand vous rencontrez dans la rue le capucin avec sa robe de bure, ou la petite sœur de charité tenant à la main son humble panier, saluez-le avec respect. (Bravos prolongés.)

«Et le vœu de chasteté? Celui-là n'est pas particulier aux religieux, il s'étend à tous les prêtres. Mais c'est la merveille des merveilles! N'avez-vous jamais assisté à une consécration sacerdotale? Quand on voit la jeunesse toute entière, dans l'âge, dans l'effervescence des passions, se coucher sur le pavé du temple, puis se relever pour aller recevoir du pontife l'onction qui le sacré pour la virginité et le sacerdoce, on ne peut se défendre d'une admiration et d'une confiance profonde. (Applaudissements prolongés.)

«Il y a des prêtres qui sont infidèles à leur vœu. Oui, il y en a; mais combien sont-ils? Si les taches apparaissent, c'est que la robe est blanche et pure. (Bravos répétés.)

«Messieurs, si vous êtes chrétiens, passez sur elle sans en tenir l'immortelle pureté. (Applaudissements.)

«Mais d'ailleurs, est-ce qu'il n'y a pas dans cette institution un immense bienfait social? C'est la virginité sacerdotale, songez-y bien, qui a fait de nous des hommes chrétiens; elles ont eu, ces nations, des faiblesses et des défaillances, mais elles ne sont jamais tombées dans ces dégradations sans nom qui avaient déshonoré la fin des nations païennes et qui hâtent aujourd'hui la décadence des nations modernes. Oh! si vous plaiguez le pas du vœu de chasteté, regardez les prêtres: c'est à lui que vous devez, suivant l'éloquente parole de P. Lacordaire, d'être des Français et de ne pas être des Turcs. (Salve d'applaudissements.)

«Mais d'ailleurs, est-ce que l'obéissance n'est pas la base de toutes les vertus? C'est l'obéissance au devoir qui fait l'honnête homme; c'est l'obéissance aux lois du pays qui fait le bon citoyen; c'est l'obéissance à la loi de Dieu qui fait le chrétien. C'est l'obéissance à l'autorité infaillible du Pape et de l'Eglise qui fait le catholique. (Vifs applaudissements.)

«On dit quelquefois que cette obéissance du catholique est une abdication de sa dignité et de sa liberté. Comme on se trompe, messieurs! Ne jamais se courber, dans l'ordre des vérités qui tiennent à la conscience, sous les injonctions d'un pouvoir humain, quel qu'il soit; ne jamais relever, dans ces régions intimes et supérieures de l'âme, que de Dieu et de ceux à qui Dieu a confié la garde de sa parole, ce n'est pas se déchoir, c'est grandir; c'est, par une obéissance qui relève, conquérir la plénitude de sa dignité et de sa liberté. C'est, pour tout dire d'un mot, s'incliner devant Dieu, afin de savoir à besoin se tenir debout devant les hommes. (Bravos.)

«Permettez-vous d'ajouter que c'est l'obéissance aux principes du droit et de la justice qui fait l'homme d'Etat? Sans cette obéissance, l'homme d'Etat n'est qu'un despote. Il y a des despotes de toutes les tailles: il y en a de grands et il y en a de mesquins; il y en a de terribles et il y en a de ridicules. (Rires et applaud.)

DISCOURS DE M. CHESNELONG

An sujet des décrets contre les ordres religieux en France.

«Le soldat, il y a à un poste à défendre. Le salut de l'armée en dépend. Vous mourrez tous plutôt que de l'abandonner.

«Le soldat obéit et meurt.

«Voilà l'obéissance militaire. (Vifs applaudissements.)

«Religieux, il y a à bas, au bout du monde, des âmes inconcues à sauver. Prends ton bâton de missionnaire et va, la croix de Jésus-Christ à la main et son amour dans le cœur, à cet apostolat qui sera un martyre.

«Le religieux obéit, il s'exile et il meurt.

«Voilà l'obéissance religieuse. (Salve de bravos.)

«Inclinez-vous, messieurs, et saluez de nos respects ces fibres obéissantes. Nous sommes ici au sommet de la vertu, du sacrifice et de l'honneur. (Vifs applaudissements.)

«C'est à ces vœux que l'on s'attaque. Mais enfin, messieurs, nous sommes en terre chrétienne; nous ne reconnaissons le Crucifix du Calvaire pour notre Dieu et notre Maître. Mais notre devoir, c'est de le connaître; notre honneur, c'est de l'aimer; notre liberté, c'est de suivre sa loi.

«Mais il y a le grand problème de la pauvreté qui se pose toujours dans les sociétés humaines. —Il y aura toujours des pauvres parmi vous, a dit Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et bien, les chrétiens n'ont pas voulu se laisser aller à la pauvreté; ils l'ont voulu honorer, la relever, la consacrer, la rendre digne de Dieu.

«Ah! messieurs, quand vous rencontrez dans la rue le capucin avec sa robe de bure, ou la petite sœur de charité tenant à la main son humble panier, saluez-le avec respect. (Bravos prolongés.)

«Et le vœu de chasteté? Celui-là n'est pas particulier aux religieux, il s'étend à tous les prêtres. Mais c'est la merveille des merveilles! N'avez-vous jamais assisté à une consécration sacerdotale? Quand on voit la jeunesse toute entière, dans l'âge, dans l'effervescence des passions, se coucher sur le pavé du temple, puis se relever pour aller recevoir du pontife l'onction qui le sacré pour la virginité et le sacerdoce, on ne peut se défendre d'une admiration et d'une confiance profonde. (Applaudissements prolongés.)

«Il y a des prêtres qui sont infidèles à leur vœu. Oui, il y en a; mais combien sont-ils? Si les taches apparaissent, c'est que la robe est blanche et pure. (Bravos répétés.)

«Messieurs, si vous êtes chrétiens, passez sur elle sans en tenir l'immortelle pureté. (Applaudissements.)

«Mais d'ailleurs, est-ce qu'il n'y a pas dans cette institution un immense bienfait social? C'est la virginité sacerdotale, songez-y bien, qui a fait de nous des hommes chrétiens; elles ont eu, ces nations, des faiblesses et des défaillances, mais elles ne sont jamais tombées dans ces dégradations sans nom qui avaient déshonoré la fin des nations païennes et qui hâtent aujourd'hui la décadence des nations modernes. Oh! si vous plaiguez le pas du vœu de chasteté, regardez les prêtres: c'est à lui que vous devez, suivant l'éloquente parole de P. Lacordaire, d'être des Français et de ne pas être des Turcs. (Salve d'applaudissements.)

«Mais d'ailleurs, est-ce que l'obéissance n'est pas la base de toutes les vertus? C'est l'obéissance au devoir qui fait l'honnête homme; c'est l'obéissance aux lois du pays qui fait le bon citoyen; c'est l'obéissance à la loi de Dieu qui fait le chrétien. C'est l'obéissance à l'autorité infaillible du Pape et de l'Eglise qui fait le catholique. (Vifs applaudissements.)

«On dit quelquefois que cette obéissance du catholique est une abdication de sa dignité et de sa liberté. Comme on se trompe, messieurs! Ne jamais se courber, dans l'ordre des vérités qui tiennent à la conscience, sous les injonctions d'un pouvoir humain, quel qu'il soit; ne jamais relever, dans ces régions intimes et supérieures de l'âme, que de Dieu et de ceux à qui Dieu a confié la garde de sa parole, ce n'est pas se déchoir, c'est grandir; c'est, par une obéissance qui relève, conquérir la plénitude de sa dignité et de sa liberté. C'est, pour tout dire d'un mot, s'incliner devant Dieu, afin de savoir à besoin se tenir debout devant les hommes. (Bravos.)

«Permettez-vous d'ajouter que c'est l'obéissance aux principes du droit et de la justice qui fait l'homme d'Etat? Sans cette obéissance, l'homme d'Etat n'est qu'un despote. Il y a des despotes de toutes les tailles: il y en a de grands et il y en a de mesquins; il y en a de terribles et il y en a de ridicules. (Rires et applaud.)

DISCOURS DE M. CHESNELONG

An sujet des décrets contre les ordres religieux en France.

«Le soldat, il y a à un poste à défendre. Le salut de l'armée en dépend. Vous mourrez tous plutôt que de l'abandonner.

«Le soldat obéit et meurt.

«Voilà l'obéissance militaire. (Vifs applaudissements.)

«Religieux, il y a à bas, au bout du monde, des âmes inconcues à sauver. Prends ton bâton de missionnaire et va, la croix de Jésus-Christ à la main et son amour dans le cœur, à cet apostolat qui sera un martyre.

«Le religieux obéit, il s'exile et il meurt.

«Voilà l'obéissance religieuse. (Salve de bravos.)

«Inclinez-vous, messieurs, et saluez de nos respects ces fibres obéissantes. Nous sommes ici au sommet de la vertu, du sacrifice et de l'honneur. (Vifs applaudissements.)

«C'est à ces vœux que l'on s'attaque. Mais enfin, messieurs, nous sommes en terre chrétienne; nous ne reconnaissons le Crucifix du Calvaire pour notre Dieu et notre Maître. Mais notre devoir, c'est de le connaître; notre honneur, c'est de l'aimer; notre liberté, c'est de suivre sa loi.

«Mais il y a le grand problème de la pauvreté qui se pose toujours dans les sociétés humaines. —Il y aura toujours des pauvres parmi vous, a dit Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et bien, les chrétiens n'ont pas voulu se laisser aller à la pauvreté; ils l'ont voulu honorer, la relever, la consacrer, la rendre digne de Dieu.

«Ah! messieurs, quand vous rencontrez dans la rue le capucin avec sa robe de bure, ou la petite sœur de charité tenant à la main son humble panier, saluez-le avec respect. (Bravos prolongés.)

«Et le vœu de chasteté? Celui-là n'est pas particulier aux religieux, il s'étend à tous les prêtres. Mais c'est la merveille des merveilles! N'avez-vous jamais assisté à une consécration sacerdotale? Quand on voit la jeunesse toute entière, dans l'âge, dans l'effervescence des passions, se coucher sur le pavé du temple, puis se relever pour aller recevoir du pontife l'onction qui le sacré pour la virginité et le sacerdoce, on ne peut se défendre d'une admiration et d'une confiance profonde. (Applaudissements prolongés.)

«Il y a des prêtres qui sont infidèles à leur vœu. Oui, il y en a; mais combien sont-ils? Si les taches apparaissent, c'est que la robe est blanche et pure. (Bravos répétés.)

«Messieurs, si vous êtes chrétiens, passez sur elle sans en tenir l'immortelle pureté. (Applaudissements.)

«Mais d'ailleurs, est-ce qu'il n'y a pas dans cette institution un immense bienfait social? C'est la virginité sacerdotale, songez-y bien, qui a fait de nous des hommes chrétiens